

2024/

## Décision 2024/24



### Modification du marché public passé en procédure adaptée de travaux de rénovation des sols de l'établissement nautique intercommunal situé au Cateau-Cambrésis de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

Par décision n°2023/25, le Président a attribué les deux lots du marché public mentionné en objet à la société CRM.

Conformément à l'article R2191-4, l'acheteur peut prévoir le versement d'une avance dans les cas où elle n'est pas obligatoire.

L'acheteur et le titulaire s'accordent sur le versement d'une avance à hauteur de 10%, celle-ci sera versée dès signature de l'avenant objet de la présente décision.

Pour faire suite à l'avenant n°1, il est précisé que le titulaire débutera les travaux dès le 12 août 2024 et les achèvera au plus tard le 20 septembre 2024.

*Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis,*

*En vertu de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020,*

## DÉCIDE

- **D'approuver et signer l'avenant n°02 dans les conditions indiquées ci-dessus.**

<b>Acte certifié exécutoire</b> Transmission en Sous-Préfecture le 02/07/2024 Publication le 02/07/2024 <i>Vu, Le Président – Serge SIMEON</i>	Fait à Beauvois-en-Cambrésis, le 02/07/2024 Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON 
---	---

### **IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :**

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.



# MARCHÉ PUBLIC PASSÉ EN PROCÉDURE ADAPTÉE DE TRAVAUX DE RÉNOVATION DES SOLS DE L'ÉTABLISSEMENT NAUTIQUE INTERCOMMUNAL SITUÉ AU CATEAU-CAMBRÉSIS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS

## AVENANT N°2

### I. Identification du pouvoir adjudicateur

---

Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis, représentée par son Président, Monsieur Serge SIMÉON

Rue Victor Watremez - RD 643 - ZA le bout des dix-neuf - 59157 BEAUVOIS-EN-CAMBRÉSIS

☎ 03 27 75 84 79 📧 [secretariat@caudresis-catesis.fr](mailto:secretariat@caudresis-catesis.fr) SIRET : 200 030 633 00198

### II. Identification de la procédure

---

Procédure adaptée en vertu de l'article L2123-1 du code de la commande publique (CCP).

### III. Objet et étendue du marché public

---

- Objet : Travaux de rénovation des sols de l'établissement nautique intercommunal situé au Cateau-Cambrésis de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis.
- Montant estimé du besoin : 300.000 € HT

### IV. Allotissement

---

- Lot 1 : Rénovation des sols en résine des espaces bien-être et aquatiques en carrelage antidérapant ;
- Lot 2 : Rénovation des sols du vestiaire grand public en carrelage antidérapant.

### V. Date de notification d'attribution : 6 décembre 2023

---

### VI. Identification du titulaire

---

- Nom commercial : CRM
- Prénom, NOM et titre de son représentant : Maxime DESPATURE, gérant
- Numéro SIRET : 301 273 652 00034
- Adresse de l'établissement : 10 route de Marcoing 59267 PROVILLE
- Adresse électronique : [contact@crm-nord.fr](mailto:contact@crm-nord.fr)
- Numéros de téléphone : 03 27 81 99 85

## VII. Objet de l'avenant

---

### VII-1. Avance

Conformément à l'article R2191-4, l'acheteur peut prévoir le versement d'une avance dans les cas où elle n'est pas obligatoire.

L'acheteur et le titulaire s'accordent sur le versement d'une avance à hauteur de 10%, celle-ci sera versée dès signature du présent avenant.

### VII-2. Dates de commencement et d'achèvement des travaux

Pour faire suite à l'avenant n°1, il est précisé que le titulaire débutera les travaux dès le 12 août 2024 et les achèvera au plus tard le 20 septembre 2024.

## VIII. Incidence financière

---

Le présent avenant n'a pas d'incidence financière.

## IX. Accord des parties

---

Fait en deux exemplaires,

Le ... juillet 2024,

Prénom, NOM et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature et notification	Signatures
Pour le maître d'ouvrage, Serge SIMÉON Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis	Beauvois-en-Cambresis,	
Pour le titulaire, M. Maxime DESPATURE Gérant	Proville,	

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEC2024__24
Objet :	Décision N°2024/24 - Modification du marché public passé en procédure adaptée de travaux de rénovation des sols de l'établissement nautique intercommunal situé au Cateau-Cambrésis de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-07-02 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200030633-20240702-DEC2024__24-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-200030633-20240702-DEC2024__24-AR-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Acte réglementaire)</b> Nom original : DEC2024.24.pdf Nom métier : 99_AR-059-200030633-20240702-DEC2024__24-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	324.8 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 juillet 2024 à 09h04min56s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 juillet 2024 à 09h04min56s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 juillet 2024 à 09h04min57s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 juillet 2024 à 09h05min02s	Reçu par le MI le 2024-07-02